

CHAPITRE IV.

JERUSALEM.

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

1° Sur la ville.

1° Portes de la ville. — Les portes de Jérusalem se fermaient autrefois au coucher du soleil; aujourd'hui on les laisse ouvertes durant toute la nuit, mais on ne laisse entrer ni sortir aucun bagage.

2° Douane. — Les formalités de la Douane sont presque nulles. Cependant comme les tabacs et les alcools sont soumis à des taxes régulières, il arrive que l'on visite presque toujours les bagages des voyageurs.

3° Logements. — **HOSPICES.** Jérusalem possède trois hôtelleries ou hospices catholiques pour recevoir les pèlerins: 1° *Casa-Nova*, en arabe *Dare-Jedideh*; on y accueille gratuitement tous ceux qui s'y présentent, sans distinction de nationalité ni de religion; pourvu, cependant, qu'ils n'appartiennent pas à un rite particulier jouissant d'un établissement spécial à Jérusalem; 2° l'*Hospice Autrichien*, destiné surtout aux pèlerins de cette nation; 3° *Notre Dame de France*, particulièrement réservée aux pèlerins de Pénitence; elle est située en face de *Bab el-Jedide*.

NOTA. — Les chrétiens dissidents, les Juifs et les Musulmans ont un établissement pour recevoir leurs pèlerins respectifs.

HÔTELS. — Il y a en outre des hôtels catholiques, israélites et protestants; les voyageurs y sont convenablement traités, à raison de 10 à 20 francs par jour; les vins, les liqueurs, etc. se paient à part. *Les principaux hôtels sont:* 1° dans le nouveau bazar, le *Grand New-Hôtel*, tenu par M. Ant. Morcos, catholique; 2° en face E. de la tour de David, le *Lloyd-Hôtel*, tenu par M. Fast, protestant; 3° en dehors de la ville, près de la porte de Jaffa, l'*Hôtel Howard*, tenu par M. Alexandre Howard, catholique; 4° en dehors de la ville, l'*Hôtel d'Europe*, tenu par M. G. Kappus, protestant; 5° en dehors de la ville, *Jérusalems-Hôtel*, tenu par M. Kaminitz, israélite; 6° en dehors de la ville, le *New-Hôtel Métropole*, tenu par M. Feil, protestant.

NOTA. — La première chose que le pèlerin devra faire en arrivant à Jérusalem, sera de prendre tout d'abord possession

de son logement, en s'y installant à l'instant même. Il aura ainsi son chez-soi et se trouvera de suite à son aise.

Quand le pèlerin s'est bien installé, s'il ne sent pas trop la fatigue, il peut déjà faire une première visite au Saint-Sépulchre.

Pour s'y rendre, on part de *Casa-Nova*, en prenant immédiatement la première rue à droite, puis la première à gauche. Au bout de celle-ci, on tourne à droite, pour prendre la première rue qui se présente à gauche. Cette dernière est très courte et mène à la porte où commence l'escalier, en pente douce, de 23 marches, qui donne sur le parvis de la Basilique du St-Sépulchre, au milieu de laquelle s'élève le Tombeau glorieux de Notre Divin Sauveur.

4° Bains. — **RENSEIGNEMENT.** Les bains de vapeur sont les seuls que l'on trouve à Jérusalem, du moins est-il très difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en procurer d'autres, si ce n'est dans les établissements, hôtels etc. En général, les établissements de bains, tant à Jérusalem que dans les autres villes de la Syrie, sont bien tenus, et les personnes qui les dirigent sont honnêtes. Ces établissements consistent en une salle commune, au milieu de laquelle est placé un bassin d'eau chaude au service des baigneurs.

NOMS DES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS. Jérusalem possède quatre établissements de bains qui sont: 1° *Hammâm esch-Chiffa*, situé à *Souk el-Kattanine*; 2° *Hammâm el-Aïn*, également situé à *Souk el-Kattanine*; 3° *Hammâm el-Batrak* à *Hharet en-Nassârah*; 4° *Hammâm setti-Mâriam*, entre l'établissement de S^{te} Anne et la porte *Bab setti-Mâriam*.

OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS. Ces établissements s'ouvrent, le matin, aux hommes, et l'après-midi, aux femmes. Il est à remarquer cependant, que le *Hammâm esch-Chiffa* est uniquement destiné aux hommes, sauf l'après-midi du vendredi, où il est exclusivement réservé aux femmes.

PRIX. Il n'y a pas de prix fixe; une personne de condition médiocre ne donnera que vingt centimes, tandis qu'une personne aisée, surtout un Européen, paiera jusqu'à trois et même cinq francs; tout dépend de la qualité du baigneur et des soins qu'il reçoit.

5° Consulat et Chancellerie. — En général les nations Européennes, ainsi que les Etats-Unis et même la Perse, ont un consulat et une chancellerie à Jérusalem, pour représenter leurs nationaux et traiter les affaires qui les concernent.

Les Pèlerins de chaque nation devront donc, en arrivant en

Palestine, se rendre à la chancellerie de leur consulat respectif afin d'y montrer leurs Passe-Ports, de telle sorte que leur consul puisse les protéger en cas de besoin.

6° Postes.— Jérusalem possède deux bureaux de poste. Il y a : 1° *la poste ottomane*; (depuis 1875 la Turquie fait partie de l'union postale universelle); 2° *la poste officielle d'Autriche*, qui est régie suivant les lois établies pour toutes les postes de cette nation.

7° Télégraphe.— Les télégraphes de Jérusalem et des autres villes de la Syrie sont en communication avec toutes les villes de l'univers.

Tarif du prix par mot des dépêches internationales sur les côtes maritimes.

France, Hongrie, <i>le mot</i> (1)	66 centimes.
Grèce	40 «
Egypte	15 «
Angleterre	80 «
Suisse, Russie d'Europe	60 «
Belgique, Pays-Bas. États-Unis d'Amérique	60 «
Danemark	75 «
Norvège	83 «
Perse	1 fr. 35 «

Nota. Aux bureaux internationaux télégraphiques, situés dans l'intérieur des terres, un télégramme pour l'Europe se paie 4 fr. en sus du prix indiqué ci-dessus.

8° Banquiers.— Il y a deux maisons de banque qui sont à même de pouvoir ouvrir un crédit sur les principales villes d'Europe. Ce sont: le crédit Lyonnais, situé en dehors de la ville, près de la porte de Jaffa; la maison Valero et C^{ie}, située à *Saukat allaun*.

9° Drogmans et Cicerone.— Quoique à l'aide de ce Guide on puisse visiter Jérusalem et ses alentours sans conducteur, il est vrai cependant que les visites se font plus à l'aise, lorsqu'on est conduit par quelqu'un qui parle la langue du pays et celle des visiteurs. C'est pourquoi je donne ici la liste des Drogmans et des Cicerone de Jérusalem; chacun pourra choisir celui qui lui conviendra le mieux. Il faudra arrêter à l'avance la somme que l'on devra donner pour chaque excursion ou pour chaque jour. Cela varie de 3 à 5 f. selon les circonstances de temps et de lieux.

(1) On est toujours obligé de payer cinq mots en plus du télégramme.

LÉGENDE DES RUINES ANTIQUES

A	Tour Hippicos.	B 4
B	" de David.	B 4
C	" de Phasaël.	B 5
D	" Maryamne.	B 5
E	" Bordj-el-Kebrit.	D 6
F	Ophel.	F 6
G	Pont. (ΓΕΦΥΡΑ)	E 5
H	Xistus.	E 5
I	Porte sous el Aksa.	F 5
J	Triple porte, porte des Chevaux, porte des Baux.	F 5
K	Restes du palais de Salomon.	G 5
L	Porte en balcon.	G 5
M	Porte dorée.	G 4
N	Tour Hananéel.	G 3
O	Piscine Probatique.	F 2
P	Piscine Strouthion.	E 3
Q	Tour angulaire, Bordj-el-Aqlaq.	G 1
R	Entrée des Cavernes Royales.	D 1
S	Tour des Femmes.	D 2
T	Tour Pséphina.	A 3
U	Piscine inférieure, entre deux murs, d'Eschias Amydalon.	C 4
V	Ancienne Porte.	D 3
X	Mur Occidental, heit el-Morharby, ou pleurent les Juifs.	E 4
Y	Porte antique de la jument El-Boraq.	E 5
Z	Plate-forme du Temple.	F 5
W	Emplacement d'Antonia.	E 3
À	Restes de tours de la 3 ^e enceinte.	1, 2

α	Monument d'Alexandre ?	F 2
β	Arc de l'Ecce homo.	E 3
γ	Contrescarpe de la Coupure de Bézétha.	E 3
δ	βουλή Méhkeh.	E 4
ε	Porte Judiciaire.	D 3
ς	Porte des Brebis de S ^t Etienne, Bab-Setty-Maryam.	G 3
ζ	Porte d'el Khalil, de Jaffa, de Beilléem.	B 4
η	Porte antique (Djennath ???).	D 4
θ	Camp des Assyriens, Camp de Titus.	F 2
ι	Agger de Titus.	2, 3
κ	Aqueduc d'Eschias.	A 4
λ	Batterie de Bétiers de Titus.	B 5, 6
μ	Arrasement antique.	F 3
ν	Escalier dans le roc, montant à la Plateforme du Temple.	F 3
ξ	Arc d'apparence antique.	B 4
ο	Mur de David, escarpe de Mello.	F 5, 6
π	Porte de Benjamin, de la Colonne, de Damas.	D 1
ρ	Palais d'Hélène.	E 4
σ	Arc Romain (Archives Curie).	E 3
τ	Escalier creusé dans le roc.	B 8
υ	Crotte de Jérémie.	E 1
φ	Restes de l'Hôp ^l des Léproux.	B 2

LÉGENDE DES LIEUX HISTORIQUES

† Les chiffres romains indiquent les 9 stations du chⁱⁿ de la Croix situées en dehors de la Basilique du S^t Sépulture.

1	Eglise de la Résurrection.	C 3
2	" catholique de S ^{te} Anne.	G 2
3	" arménienne de S ^t Jacques le Maj.	B 5
4	" et Couvent de la Flagellation.	F 2
5	" de N. D. du Spasme.	E 3
6	Ch ^{elle} colonne de la sentence.	D 3
7	" arménienne Empl ^t de la m ^{son} du Caïphe.	B 7
8	" " Empl ^t de la m ^{son} d'Anne.	C 6
9	Endroit où le cortège funèbre de la S ^{te} Vierge fut arrêté.	B 7
10	Cénacle.	B 7
11	Emplacement de la maison de la T. S ^{te} Vierge.	B 7
12	Ancienne Eglise de S ^{te} Marie Madeleine (Ecole musulmane).	F 2
13	Ancienne Eglise de S ^{te} Marie Majeure.	D 4
14	Ancienne chapelle et dalles romaines.	E 3
15	Eglise protestante anglaise.	C 5
16	Patriarcat latin et Séminaire.	B 4
17	Couvent latin de S ^t Sauveur.	B 3
18	Dames de Sion, Pensionnat.	E 2
19	Dames Réparatrices.	A 3

SUITE DES LIEUX HISTORIQUES

20	Eglise Grecque catholique.	B 4
21	" Maronite.	C 4
22	Patriarcat Grec.	C 3
23	" Arménien.	B 6
24	Evêché Copte.	D 3
25	Grand Couvent grec.	C 3
26	Couvent grec de S ^t Théodore.	B 3
27	" " S ^t Basile.	B 3
28	" " S ^t Georges de l'Hopital.	B 3
29	" " S ^t Nicolas.	B 3
30	" " S ^t Dimitri.	B 3
31	" " S ^t Jean-Baptiste.	C 4
32	" " S ^t Michel.	B 3
33	" " S ^t Euthymius.	C 3
34	" " S ^t Caralambe.	D 3
35	" " S ^t Abraham.	C 4
36	" " S ^t Georges.	C 6
37	" " S ^t Spiridon.	D 2
38	" " Gethsemani.	C 4
39	" " la Vierge.	C 3
40	" " S ^{te} Catherine.	C 3
41	" " S ^{te} Mélanie.	C 3
42	Couvent Arménien.	C 5
43	" Syrien.	C 5
44	" Copte.	B 4
45	" des Abyssins.	D 3
46	Orphelinat et Ateliers de S ^t Sauveur.	B 2
47	" des Sœurs Franciscaines.	C 3
48	Ecole paroissiale des garçons.	B 3
49	" " Sœurs de S ^t Joseph.	B 4
50	Frères des Ecoles chrétiennes.	A 3
51	Filles de la Charité.	C 6
52	Séminaire arménien.	C 6
53	Ecole protestante anglaise.	A 7
54	Cimetière latin.	B 7
55	Hôpital catholique de S ^t Louis.	A 2
56	" Grec.	B 4
57	Hôpitaux Juifs et écoles. } Quartier Juif: CD 5, 6	
58	Synagogues.	B 3
59	Casa Nova (Dar Sedideh).	B 3
60	Hotellerie de N. D. de France.	A 2
61	Hospice Autrichien.	E 3
62	" protestant.	D 3
63	" des Derviches.	E 3
64	Hôpital S ^{te} Hélène, Palais du Pacha (Gouverneur).	E 3
65	Ancienne Commanderie de S ^t Jean.	C 4
66	Khan des Coptes.	C 4
67	Hospice de Saladin (Khankeh).	C 3
68	Derviches Tourneurs.	E 2
69	Caserne de Sion.	B 5
70	Vieilles Piscines.	F, G, L, 2
71	Birket es Sultan.	A 7
72	Fragment du Tombeau du Grand Prêtre Jean (Ouéli Selti Amerah).	A 3
73	Emplacement de la maison d'Urie.	B 4
74	Deir-el-Aadece.	F 2
75	Fontaine de la S ^{te} Vierge (Aïn Dâradj).	F 7
76	Maison dite de Saladin (Hamam-ech-Chifâ).	E 4
77	Etablissement russe.	D 3

LÉGENDE DU HARAM ECH CHERIF

a	Bab el Kattanin.	E 4
à	Bab el Matara.	E 4
b	Bab Silsileh.	E 4
c	Bab el Mogharby.	E 5
d	Bab el Ghaouarny.	E 3
e	Bab Alemdî Lebsiry.	E 3
f	Bab el Hadid.	E 4
g	Bab el Aetim.	F 3
h	Bab el Hotta.	F 3
k	Bab el Asbât.	G 3
l	Koubbet el Silsileh.	F 4
m	Mosquée d'Es-Sakhrak.	F 4
n	Mosquée d'El Aksa.	F 5
o	Minaret du Sérail.	E 3
p	Galerie des Templiers.	F 5
q	Galerie souterraines.	G 5
r	Mosquée des Mogharby.	E 5
s	Fontaine.	F 5
t	Bab es Sérail.	E 3
v	Vestiges de mur antique.	F 3
x	Minaret.	G 3



Drogmans et Cicerone.

Noms des principaux Drogmans et Cicerone de Jérusalem.
Leurs religions. — Langues qu'ils parlent.

RELIGION.	NOMS ET PRÉNOMS.	LANGUES QU'ILS PARLENT.
1° DROGMANS.		
	Francis Morcos . . .	{ Français. Italien. Espagnol. Arabe.
	Jean Morcos	{ Français. Italien. Anglais. Arabe.
	Djeilil Lorenzo	{ Français. Italien. Arabe.
	Issa Haddad	{ Français. Italien. Arabe.
	Raphaël Lorenzo . . .	{ Français. Espagnol. Italien. Arabe. Anglais. Turc.
Catholiques . . .	Francis Maroum . . .	{ Français. Italien. Arabe. Anglais. Turc.
	Francis Karam	{ Français. Italien.
	Joseph Karam	{ Français. Italien. Arabe.
	Gabriel Hhabache . . .	{ Français. Italien. Anglais. Arabe.
	Djemil Aouad	{ Français. Arabe.
	Eschara Aouad	{ Français. Anglais. Italien.
	Eschara Farwagi . . .	{ Français. Anglais. Arabe.
	Antoine Farwagi . . .	{ Français. Arabe. Italien.

En compagnie.

RELIGION.	NOMS ET PRÉNOMS.	LANGUES QU'ILS PARLENT.
Catholiques . . .	Issa Hhabache . . .	Anglais.
	Jean Yasmineh . . .	Français.
		Italien.
		Arabe.
	Issa Sâfadi . . .	Français.
		Allemand.
		Arabe.
Grec non-uni . . .	Dimitri Domiane . . .	Allemand.
		Arabe.
		Anglais.
		Français.
Protestants . . .	Ibrahim Aarage . . .	Italien.
		Français.
		Anglais.
		Arabe.
	Daoud Djamal . . .	Anglais.
		Arabe.
2° CICERONE.		
Catholiques . . .	Bernard Hamameh . . .	Français.
	Lantica . . .	Italien.
	Jacoub Salibe . . .	Anglais.
	Affife Attallah . . .	Arabe.
<i>Observations.</i> 1. Le Drogman accompagne partout les Pèlerins, tandis que le Cicerone ne fait visiter que les villes et leurs alentours. 2. Les Drogmans peuvent également être employés comme cicerone.		

2° Concernant le service religieux et l'exercice du St Ministère.

1. HEURES DE LA CÉLÉBRATION DES MESSES (1) ET DES OFFICES

*dans les Eglises et Sanctuaires desservis par les
Rév. PP. Franciscains.*

Eglise paroissiale de St-Sauveur. — Cette église s'ouvre, du premier Juin au premier Octobre, à 4 heures du matin, et en hiver, à 5 heures. Elle se ferme à 11 heures avant midi pour se rouvrir, en hiver à deux heures, et en été à deux heures et demie après-midi; elle reste ensuite ouverte jusqu'à 8 heures du soir. On y offre le sacrifice de la Messe tous les jours de la semaine; les dimanches et jours de fête

(1) Les dimanches et jours de fête, une messe se dit à 10 heures dans l'église du patriarcat latin.

jusqu'à 9 heures. Elle est précédée, ces jours-là, de la Messe paroissiale et d'un prône en langue arabe.

Les Vêpres commencent à 2 heures de relevée. Les dimanches et jours de fête, les Vêpres sont suivies du chant des Litanies de la T. Ste Vierge et de la bénédiction du très saint Sacrement.

Basilique du St-Sépulcre. — Les Messes qui se célèbrent chaque jour dans la Basilique du St-Sépulcre ne peuvent se dire à heure fixe, à cause de l'obligation pour les Pères Franciscains de s'entendre au préalable avec les dissidents grecs et arméniens. Les Pèlerins qui voudraient satisfaire leur dévotion auront donc soin de s'informer d'avance, au secrétariat du couvent de St-Sauveur, de l'heure de l'ouverture de la porte, ainsi que du moment précis de la célébration des messes.

Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs attenante à la Basilique du St-Sépulcre. — La Ste Messe y est dite tous les matins, à 6 heures en été, et à 6 heures et demie en hiver, par un religieux Franciscain du couvent de St-Sauveur.

Eglise de la Flagellation. — Les portes s'ouvrent le matin à 5 heures, en été, et à 6 heures, en hiver; elles se ferment à 10 heures. Elles s'ouvrent de nouveau à 3 heures de l'après-midi et restent ouvertes jusqu'au coucher du soleil. La Ste Messe y est célébrée tous les jours à sept heures. Le dimanche et les jours de fête, il y a une seconde Messe à sept heures et demie.

Sanctuaires de Gethsémani. — 1. GROTTÉ DE L'AGONIE. Un quart d'heure après le lever du soleil, on célèbre tous les jours la Ste Messe dans la Grotte de l'Agonie. Elle reste ensuite ouverte jusqu'à dix heures, se rouvre à 3 heures de l'après-midi pour se refermer avant le coucher du soleil.

2. OUVERTURE DU JARDIN DES OLIVIERS OU DE GETHSÉMANI. — Chaque jour, le jardin des Oliviers s'ouvre d'assez bonne heure et ne se ferme que 30 minutes avant le coucher du soleil. Le dimanche et les jours de fête, il se ferme à 9 heures du matin. Les Pèlerins ont donc toute facilité, soit pour le visiter, soit pour faire le pieux exercice du Chemin de la Croix aux quatorze stations qui y sont canoniquement érigées.

2. CÉLÉBRATION DES MESSES PAR LES PRÊTRES ÉTRANGERS.

MM. les ecclésiastiques, qui sont désireux de célébrer le St Sacrifice de la Messe dans un des Sanctuaires ci-dessous nommés, sont priés d'en donner avis, dès la veille, au secrétariat du couvent de St-Sauveur.

NOMS DES ÉGLISES ET SANCTUAIRES.

1. Basilique du St-Sépulcre.
2. Chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs.
3. Eglise de la Flagellation.
4. Grotte de Gethsémani.

3. RETRAITE PRIVÉE.

Les Pèlerins qui, pendant leur séjour à Jérusalem, désireraient un local et un directeur spécial pour faire une retraite, sont priés de s'adresser directement au R^{me} Père Custode qui se fera un plaisir de les satisfaire. Sa Paternité Révérendissime habite le couvent de St-Sauveur, près de Casa-Nova, et est visible chaque jour, de 8 à 11 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

II. Historique.

Jérusalem est justement appelée la Ville-Ste. Elle est Sainte pour les Juifs qui jadis y eurent leur temple; encore aujourd'hui ils vénèrent les quelques pierres restées debout de l'antique enceinte de ce temple disparu. Elle est sainte et très sainte pour les chrétiens, puisque c'est le lieu choisi par N. S. J.-C. pour y opérer, par sa mort, le salut du monde. Enfin, elle est sainte pour les Musulmans, parce qu'elle renferme la mosquée d'Omar.

Jérusalem, ancienne Salem, qui signifie paix, fut fondée, d'après la tradition, par Melchisédech, roi et prêtre (1), vers l'an 2000 avant J.-C. sur le mont Acra, dont le nom ne nous est connu que depuis Antiochus-Epiphane qui y construisit une forteresse, l'an 173 avant J.-C. (2). Cinquante ans après sa fondation, Salem tomba au pouvoir des Jébuséens, descendants de Jébus, fils de Chanaan; les nouveaux conquérants bâtirent sur le Mont Sion une forteresse à laquelle ils donnèrent le nom de Jébus leur père. De la forteresse Jébus et de la ville Salem réunies sortit l'appellation de Jébusalem, puis Jérusalem, qui signifie, ainsi que le dit formellement l'apôtre St Paul, vision de la paix (3). Les Jébuséens jouirent tranquillement de leurs

(1) Genèse, XIV, 18. S. Hier. Quæst. Hebr. N. 328. — Il est probable que Melchisédech est le même personnage que Sem, fils de Noé (voir *Arbor decora et fulgida*. P. F. Francisci Petronii, t. II, p. 96).

(2) Flav. Jos. Ant. I. XII, 7.

(3) Epit. de S. Paul aux Hébreux, VII, 2.

nouvelles possessions pendant 500 ans environ, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des enfants d'Israël dans la Terre-Promise. Jérusalem fut prise en 1445 avant J.-C., et son roi Adonisédech mis à mort. Les Israélites, ayant donc pris possession de la ville, l'habitèrent conjointement avec les Chananéens (1), à l'exception toutefois du Mont Sion et de sa citadelle qui restèrent aux Jébuséens.

Après la mort de Josué, les Israélites, continuant la guerre, s'emparèrent de Bezec et de son roi nommé Adonibezec. Ce prince, ayant eu la cruauté de faire trancher l'extrémité des pieds et des mains à soixante-dix rois, les Israélites lui firent endurer le même supplice et l'emmenèrent à Jérusalem où il mourut. David s'empara de Jébus la 7^e année de son règne, l'an 1048 avant J.-C., et en fit la capitale de son royaume. Dès lors le Mont Sion prit le nom de Cité de David, parce que ce prince y fixa sa demeure. C'est là que, peu de temps après, il transporta l'Arche d'alliance (2).

Sous le règne de Salomon, fils de David, Jérusalem atteignit l'apogée de sa grandeur. La construction du Temple et d'autres monuments magnifiques (3), les rapports commerciaux étendus jusque dans l'Inde et l'Afrique, et d'autres causes encore firent de cette ville le centre de la civilisation dans l'Asie occidentale. Mais cette époque fut de courte durée. Jérusalem perdit, à la mort de Salomon, beaucoup de son importance, et lorsque Jéroboam eut soustrait dix tribus d'Israël à l'obéissance de Roboam, fils de Salomon, elle ne fut plus que la capitale des deux autres tribus qui formèrent le royaume de Juda. Epuisée par une séparation si funeste à toute la nation d'Israël, Jérusalem eut à subir pendant trois siècles les invasions successives des Egyptiens, des Philistins et de plusieurs peuples qui s'allièrent aux tribus dissidentes. En 606, elle tomba au pouvoir de Nabuchodonosor. Ce puissant monarque détrôna le roi Joachim et lui substitua Sédécias, vingtième roi de la dynastie de David; mais la révolte de Sédécias ramena l'armée des Assyriens qui saccagea Jérusalem, en renversa les murailles, incendia le Temple (599 avant J.-C.), et emmena le peuple captif à Babylone (4). Après 70 ans de captivité, Cyrus, roi des Perses, donna la permission aux Israélites de retourner

(1) Josué, XV, 63. Juges I. 21. — II Rois, V, 5.

(2) I Paral. XV.

(3) II Paral. III, I. II Rois, XXIV.

(4) IV Rois, XXV.